

L'AG est ouverte par Claude Michaud qui constate que l'Assemblée a été convoquée dans les délais statutaires. La liste de présence est signée.

1. L'ordre du jour est lu et accepté sans remarque par l'Assemblée.
2. Le PV de l'Assemblée Générale du 21 mai 2015, disponible sur le site internet, est approuvé à l'unanimité.
3. Le changement de mode de cotisation (contribution monétaire ou non-monétaire), comme annoncé en 2015, est voté et accepté à l'unanimité.
4. Le rapport d'activités est présenté et accepté à l'unanimité.
5. Les rapports du Trésorier et des Vérificateurs des Comptes sont lus et approuvés.
6. Sur la base des différents rapports et des questions de l'Assemblée, décharge est donnée au Comité à l'unanimité pour l'ensemble de l'exercice.
7. Organisation : Arnaud Brûlé démissionne de son poste de membre du comité et est remercié pour son engagement.
Après discussions entre les candidats, Patricia Recordon est élue à l'unanimité sous les applaudissements du public.
8. Vérificateurs des comptes : sont élus pour les années 2017 et 2018 les vérificateurs Valérie et Sandro qui sont remerciés et applaudis.
9. Les axes stratégiques 2016 sont ensuite présentés et discutés puis la partie formelle de l'Assemblée est levée, avec remerciements aux participants.